
ASSEMBLEE GENERALE 2026

Maison du Charron - Rue des Moulins 6

Mercredi 6 mai à 19 heures

Suivie d'une projection surprise !

Ce jour là... 1 décembre 1936

Dans sa séance du Conseil la municipalité annonce qu'elle s'est débarrassée du corbillard en raison de la difficulté de trouver les chevaux et le cocher nécessaires lors des inhumations. C'est la commune de Founex qui s'en est portée acquéreur pour la somme de deux cents francs. Une convention avec les Pompes Funèbres Générales assura désormais le service d'un corbillard automobile à des conditions avantageuses.

Lors des enterrements, la commune louait de longues houppelandes noires et des hauts-de-formes dont se revêtait la parenté masculine. Les cercueils étaient fabriqués par les menuisiers locaux.



Photo d'illustration

Il fallut attendre 1910 pour que Versoix dispose d'un corbillard attelé à un cheval. Le cimetière étant bientôt entièrement rempli, on constate alors avec regrets que l'on ne s'est pas préoccupé de cette situation quelques années auparavant, au moment où les terrains autour de Versoix n'étaient pas tous en voie de morcellement et n'avaient pas encore atteint leurs prix actuels. Les propriétaires voisins refusant formellement de céder une partie quelconque de leur terrain pour l'agrandissement du cimetière, il a fallu songer à en créer un nouveau.

Un premier emplacement, agréé par le Service d'hygiène, fut proposé en dessous du château de Saint-Loup (ce projet fut en fait un adroit chantage), mais devant les protestations des voisins et surtout celles des propriétaires de Saint-Loup, ces derniers

offrirent une indemnité de 6,200 francs (soit 5,000 francs en espèces et 1,200 francs pour l'achat d'un corbillard), pour le cas où le nouvel emplacement serait éloigné du parc de Saint-Loup, le Conseil décida d'accepter l'offre de M. Conty et de nommer une commission dans le but de chercher un autre emplacement.

Lors de la construction du nouveau moulin, la Municipalité de l'époque reprit en quelque sorte la tactique de 1910. L'autorisation de construire fut assortie de l'obligation pour M. Jean Estier de céder une bande de terrain pour servir d'agrandissement du cimetière.

Versoix, lieu de rencontre des horlogers

Franciszek Czapek est né en 1811 dans ce qui est aujourd'hui la République Tchèque. Dans sa jeunesse, il s'installe en Pologne avec sa famille. Il participe à l'insurrection polonaise de 1832 et, à la défaite, fuit en Suisse où il francise son prénom en François. À cette époque, bien qu'il n'ait que 21 ans, Czapek est déjà un horloger accompli. (Czapek était un noble et dépensait tout son argent pour la cause polonaise. Il avait même créé sa propre armée pour combattre les envahisseurs russes.)

L'année suivante, il fonda la société Czapek & Moreau en partenariat avec l'horloger français Thomas Moreau, qui s'était installé et travaillait à Versoix. En 1839, Antoine Norbert de Patek, également immigrant polonais, probablement encouragé dans cette orientation par la famille Moreau, dont il était devenu l'ami et chez laquelle il fit aussi la connaissance de celle qui allait devenir sa femme, rejoignit les partenaires de l'entreprise. À partir de ce moment, Thomas Moreau n'exerça plus aucune responsabilité officielle et la société fut renommée Patek & Czapek. Dans cette entreprise, aujourd'hui connue sous le nom de Patek Philippe, Czapek était responsable de la production, tandis que Patek se concentrait sur la comptabilité et la gestion. Le partenariat entre Czapek et Patek prit fin en 1845.

Wincenty Gostkowski (29 mars 1807 – 29 août 1884) était un avocat et associé d'Antoni Patek et



d'Adrien Philippe dans la maison horlogère Patek Philippe & Co. à Genève. Gostkowski est né à Grzymki, en Pologne. Il est devenu le financier de l'entreprise horlogère d'Antoni Patek à Genève, qui est devenue en 1851 Patek Philippe & Co. Le 30 juin 1847, à l'âge de 40 ans, il épousa une Française, Marie-Antoinette de Rabaudy, originaire de Brest, vingt ans sa cadette. Pour ce mariage, Antoni Norbert de Patek et Jean Adrien Philippe furent deux des trois témoins. Gostkowski eut deux fils, dont l'un, Wawrzyniec, qu'il forma à l'horlogerie. Wincenty Gostkowski prit sa retraite de Patek

Philippe & Co. le 21 janvier 1876. Il est décédé en 1884 à Genève ; sa femme Marie-Antoinette lui survécut de vingt-quatre ans.

Sources : Société Suisse de Chronométrie, n°20/2010

Przegląd polonijny. Vol. 22. Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wydawn. Polskiej Akademii Nauk. 1996. p. 121.

Dąbrowski, Krzysztof (1995). *Polacy nad Lemanem w XIX wieku*. Wydawn.

Intervention de M. Hermann Président du Grand Conseil pour 1933

Document original non daté provenant d'archives personnelles, qui nous démontre, si nécessaire, l'humour de M^e Dutoit député versoisien au Grand Conseil au début des années 1930. Discours prononcé devant ses collègues.

Hermann Dutoit (1884-1979) entra à l'étude de Me Adrien Lachenal – grand-père de Me Adrien Lachenal de Sévery – en 1910, lorsque l'ancien président de la Confédération quitta ses fonctions au Conseil fédéral et reprit l'étude qu'il avait fondée en 1880.

D'abord secrétaire de Me Adrien Lachenal père, Hermann Dutoit réussit les examens qui lui ouvrirent le barreau genevois auquel il est resté fidèle toute sa vie, jusqu'à ce que la maladie l'obligeât à suspendre toute activité. Il était devenu l'associé de Me Adrien Lachenal.

L'une des têtes du parti radical, Hermann Dutoit fut élu député puis Président du Grand Conseil pour 1933, année qui précéda l'arrivée de Léon Nicole qui gouverna le canton de 1933 à 1936.

Cette même année, Hermann Dutoit fut nommé bâtonnier de l'Ordre des avocats et plus tard, membre et président de la Cour de cassation. Il présida pendant longtemps la commission administrative de l'hôpital. De 1936 à 1937, il présida le Parti radical. Membre du Rotary, il en fut le gouverneur très écouté.

De santé robuste, homme décidé, énergique et grand travailleur, Hermann Dutoit avait un hobby, la montagne.

Ainsi, à soixante-dix ans, accompagné du guide Otto Furrer, il gravit le Cervin une dernière fois.

Il décède la veille de son quatre-vingt quinzième anniversaire en son domicile « Le Château ».

Journal de Genève 27.06.1979



in. Personnalités genevoises, Oskar Lazar - Editions Atar Genève - 1925

Divagations d'un sexagénaire
Causerie sans prétention politico et vaguement comique.

Permettez-moi, Messieurs et chers collègues, de venir en quelques mots, vous donner des appréciations, toutes personnelles, sur la politique de notre petit mais turbulent canton.

Nous sommes tous d'accord pour trouver que notre Grand Conseil ne donne pas toujours l'exemple de la parfaite assiduité et du travail irréprochable. Nous voyons souvent son distingué Président dans l'obligation d'agiter la chenaille pour ramener l'ordre. Notre chambre des Députés manque souvent de stabilité dans ses discussions, elle Balansat à droite, puis ensuite Lombard à gauche (tel Martin dans sa fosse aux ours) et la séance tourne souvent à la confusion comme dans la Tour de Babel. Quelques députés restent sans Bron cher, mais d'autre Lance l'anathème sur leurs collègues (à défaut d'Orange) Certains disent Dufaux pour du vrai, mais Salaz pas d'importance car on ne saura jamais Chamay, ce qu'ils pensent.

Quelques honorables, soit des Gros, soit de la race Naine, ayant plus ou moins de Maulet, Muriset préparent leur discours tandis que d'autres ne cessent Desbaillets aux Corneilles.

Quelques uns ont la tête près du Bonnet ou se font les Chevalliers d'une cause qu'ils estiment Blanchet pure. Certains veulent dé BOCQUET leurs collègues, mais ni blagues Nicolle ne changent l'opinion de l'assemblée qui, pour un peu leur répondrait : des NAEF.

D'autres députés sans chercher en Jolivet leurs phrases, esquissent à Gottret leur façon de penser, ce qui Lescaze dans les gens raisonnables. Un élu du doux prénom de Georges, manifeste son contentement, en gardant l'accent du terroir, et répète : Schoenau, tandis qu'un genevois d'une récente cuvée se contente de dire Bravo Moscu.

Pendant les séances quelques uns de ces Messieurs, échangent leurs impressions et l'on entend les phrases les plus variées.:

Il fait froid Engel, ici,

Dis camarade, crois-tu qu'Hofmann vu Dedo à l'air d'un Roch carré.

Et notre collègue, Frédéric, pour un descendant de la Hauteville, il n'a pas l'air Guex

Quand le député LUTHI est absent, Al Bernoud manque, il n'est pas Morin ?

Quand c'est un député artiste qui brille par son absence, on y Perréard et plaisir.

Pendant que tel Besse la tête, sur son pupitre, se souvenant qu'il vient de sortir Duseiller d'un copain, un bon Hotelier de la campagne genevoise tel autre sans Peney sans **souci** écoute béatement attendant avec impatience le moment d'aller faire son Jacquet

Quelquefois dans la discussions on s'y Perret dans ce chemin rempli d'Espine qu'est la politique on est tenté de crier Garin ! et souvent on peut re-Mercier le président de mettre un terme à la diatribe ennuyeuse. Il arrive, par contre, d'entendre un discours académique, passé, si j'ose dire à l'Emery, bien Poncet, agréable à écouter.

Pour certains députés un débat, survient une question militaire est un Casai, car ils sont Rossetet socios.

Je termine, pensant vous avoir assez barbé et remettant à Pittard la suite de ma divagation; et Pileur d'aller Cuchet sera bientôt là.

Notre parti radical doit agir, ne pas rester l'arme au pied, et poursuivent l'oeuvre de nos regrettés chefs. Ne nous berçons pas d'un doux optimisme, et en pensant à ce que dû faire un de nos ancêtres pour défendre la liberté, ne nous contentons pas de dire Hermann Dutoit de nos chaumières au sommet de nos monts, non, sans toutefois nous emballer sans prendre le Moriaud dents, souvenons-nous que notre mot d'ordre doit toujours être : en avant Malche

Découvrez notre site internet

patrimoine.versoix.com

Rejoignez notre association

 [Formulaire d'adhésion 2026.](#)